

Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens

Nouvelle méthodologie de projection pour les parités de pouvoir d'achat



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Nouvelle méthodologie de projection pour les parités de pouvoir d'achat

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des estimations du pouvoir d'achat relatif entre deux devises ou plus. En procédant à l'ajustement à une devise commune et à un ensemble de prix communs, elles peuvent être utilisées pour faire des comparaisons internationales des volumes relatifs de biens et services dans lesquels on a investi ou qui ont été consommés.

Une nouvelle méthodologie de projection pour les années autres que l'année repère a été mise en application dans la diffusion des estimations les plus récentes des PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) bilatérales pour le Canada et les États-Unis. L'objectif de cette note est d'expliquer la nouvelle méthodologie ainsi que la raison de son adoption.¹

Les données sur la PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) sont généralement tirées des catégories détaillées de la demande finale (c'est-à-dire, les dépenses), et sont ajustées pour tenir compte des stocks afin de présenter les données en termes de produit intérieur brut (PIB). En termes nominaux, le PIB (produit intérieur brut) équivaut au revenu intérieur brut (RIB), (c'est l'approche de la somme des revenus pour en arriver au même agrégat), et les deux termes sont souvent utilisés indifféremment. En termes réels, toutefois, il existe une distinction importante entre le PIB (produit intérieur brut) et le RIB (revenu intérieur brut) qui provient principalement des changements dans les prix des produits de base qu'un pays exporte ou importe. Ces ajustements aux termes de l'échange peuvent influencer sur le pouvoir d'achat relatif de la devise d'un pays et ainsi représentent des changements au revenu réel sans qu'il y ait nécessairement des répercussions directes sur la production.

Les données précédemment publiées étaient extrapolées de l'année repère en utilisant les mouvements relatifs des indices de prix implicites du PIB (produit intérieur brut), ce qui ne réussissait pas à cerner les changements du revenu réel après 2002. Les ajustements aux termes de l'échange étaient traités essentiellement comme des variations de prix et étaient donc retirés de la mesure du revenu réel. Cette approche convient mieux à l'élaboration de mesures destinées à établir des comparaisons de productivité, par opposition au pouvoir d'achat. Les estimations des PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) pour l'année repère sont dorénavant extrapolées au moyen des variations relatives du RIB (revenu intérieur brut), ce qui correspond au concept plus approprié lorsqu'il s'agit d'étudier le pouvoir d'achat.

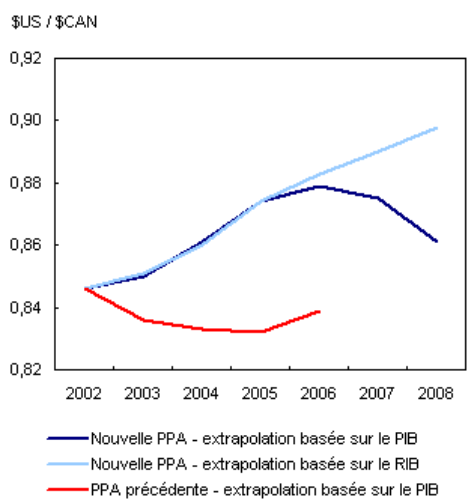
La différence entre les deux méthodologies repose sur le choix du déflateur des importations et des exportations. Jusqu'à présent, les études sur les PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) bilatérales entre le Canada et les États-Unis ont habituellement utilisé les taux de change pour estimer les exportations nettes, et ce, surtout parce qu'il est difficile de recueillir les prix comparatifs des

importations et des exportations, étant donné que les pays n'importent et n'exportent pas nécessairement les mêmes biens et services. Cependant, cette approche n'est pas à l'abri de toute critique. Elle présuppose que les variations du taux de change sont immédiatement et pleinement reflétées dans les prix du marché des biens et des services échangés, ce qui ne s'appuie pas sur des preuves empiriques.² La nouvelle méthodologie fait plutôt appel à un agrégat de PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) pour la consommation et les investissements intérieurs pour la balance commerciale, et ce, parce qu'une mesure des prix intérieurs relatifs convient mieux pour estimer le pouvoir d'achat relatif aux articles achetés avec le revenu généré par le truchement du commerce. Il s'agit d'une méthode similaire à celle utilisée dans les comparaisons entre pays pour les Penn World Tables³ et qui est compatible avec le calcul du RIB (revenu intérieur brut) trimestriel réel pour le Canada.⁴

Cette nouvelle méthodologie résulte en des PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) qui sont plus cohérentes avec la mesure du pouvoir d'achat dans l'année repère, ainsi réduisant l'ampleur des révisions subséquentes aux données. Les améliorations des termes de l'échange du Canada depuis 2002, qui s'expliquent par des changements dans les prix relatifs des exportations et des importations provenant pour une grande part d'un dollar canadien plus fort par rapport à la devise américaine⁵, sont ainsi représentées de façon plus exacte.

Dans le graphique 1, ci-après, on peut voir que l'inclusion des données repères de 2005 a causé un déplacement vers le haut du niveau de la PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) pour cette année, comparativement aux données précédemment publiées qui étaient le résultat d'une extrapolation utilisant un déflateur du PIB (produit intérieur brut). La tendance positive, qui se poursuit avec l'utilisation du déflateur du RIB (revenu intérieur brut), reflète les améliorations des termes de l'échange canadiens depuis 2002. L'augmentation du pouvoir d'achat n'est pas saisie dans une extrapolation utilisant les variations relatives du Canada par rapport aux États-Unis) du déflateur de PIB (produit intérieur brut).

Graphique 1: Les parités de pouvoir d'achat totale: extrapolations de rechange à partir de 2005



Notes:

1. Un article plus détaillé, intitulé « Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada », sera diffusé en début d'année 2010.
2. Baldwin, J.R. et B. Yan, 2004, « The Law of One Price: A Canada-US Exploration ». 50, 1: 1-10.
3. Voir Deaton, Angus et Heston, Allan, « Understanding PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat)s and PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat)-Based National Accounts », Cambridge, MA; National Bureau of Economic Research, document de travail 14499, novembre 2008.
4. Tableau CANSIM 380-0062.
5. Voir John Baldwin et Ryan Macdonald, « PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) ou PPA (Nouvelle parités de pouvoir d'achat) : parité de pouvoir d'achat ou parité de pouvoir de production? » (à venir) pour plus de détails. Série de documents de recherche sur l'analyse économique. Ottawa: Statistique Canada.